

Le Courant

Volume 12, numéro 2

Novembre 2006

Bonjour,

Nous voilà déjà au numéro de fin d'année. Une autre année bien remplie.

Depuis le dernier numéro, quelques projets ont connu une avancée spectaculaire et nous avons eu la réponse à quelques demandes d'aides financières pour des projets précis.

Nous vous dressons un bilan des différents projets en cours, ceux refusés ou terminés et ceux dont nous sommes encore en attente de réponse. Vous remarquerez également que nous pouvons vous donner les dernières nouvelles au sujet des deux (2) projets de réhabilitation des sédiments qui sont presque terminés.

J'en profite pour vous rappeler que c'est ensemble

que nous faisons partie de la solution. Plus il y aura de gens intéressés à s'impliquer au niveau environnemental et du fleuve Saint-Laurent, plus les gouvernements devront s'y intéresser et plus il y aura d'action !

Si vous avez à nous contacter, soyez patient car les employées sont à mi-temps en attendant de savoir si nous trouverons de l'argent... dans notre bas de Noël...

Claire Lachance, Directrice-générale

Marthe C. Théorêt, agent d'information et de relations publiques

Christine Duguay

Secrétaire-réceptionniste

[www.rocler.qc.ca /ziphs1](http://www.rocler.qc.ca/ziphs1)

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

a précédé notre première activité bénéfice le 9 juin.

FÉLICITATIONS à nos membres élus au conseil

d'administration, particulièrement aux nouveaux, :

Christian Pelletier (toujours notre trésorier). Daniel

Daoust, Denis Gervais, Francine Poupard,

Walter

Cramerstetter, Luc Morneau, Normand

Perry, Robert

Savard, Francis

Videaud (toujours notre président) et Sylvain

Gascon.

Danielle Glaude demeure secrétaire et Félix Blackburn vice-président.

En mars dernier, le Comité ZIP a été invité à présenter un projet dans le cadre du Fonds de dommages à l'environnement. Ce fonds résulte d'une amende imposé à une entreprise pour le déversement de produits chimiques dans le canal en 2003.

De notre projet, seule l'amélioration de la frayère en eaux vives existante du canal de Beauharnois a été retenue pour financement.

Nous avons fait réalisé des relevés bathymétriques en septembre et des plans pour l'aménagement d'une frayère multispécifique visant le doré jaune, les meuniers, les chevaliers et l'achigan à petite bouche sont en préparation.

Dossier à suivre...

Le mot du président



par
Francis
Videaud

Bonjour à tous et merci de votre fidélité qui encourage notre équipe de gestion, qui, malgré des périodes de chômage réussit un fonctionnement assez impressionnant. Ce n'est pas drôle de travailler pour un organisme à but non lucratif; notre équipe étant formé de personnes passionnées qui n'a pas de balise entre l'ouvrage rémunéré et le bénévolat.

Une autre chose qui frappe mon admiration est l'assistance au conseil d'administration où nous avons toujours quorum. Bravo !

La poursuite de la réalisation des fiches techniques des 3 PAREs continue, mais avec plus de difficultés étant donné que nous avançons dans des domaines beaucoup plus complexes, tel que par exemple : le réservoir nocif de mercure à l'embouchure de la rivière Saint- Louis, les plantes aquatiques du lac Saint-François, etc.. etc.. Inciter les individus, les organismes, les entreprises et les gouvernements à s'intéresser à ces fiches techniques et d'autres, devient plus ardu et délicat, surtout qu'avec nos moyens financiers qui ont été réduits, nous devons en sélectionner cinq (5), malgré que nous sommes toujours

préoccupés par toutes les autres fiches.

Mauvaise nouvelle : notre activité de financement, qui était un repas avec spectacle, accuse un déficit malgré une organisation du tonnerre. La mauvaise température a gardé les sympathisants chez eux.

Réchauffement de la planète

Je ne peux passer outre, ce qui fait l'actualité de l'environnement et qui concerne le Comité ZIP comme tout le monde. Depuis de nombreuses années, des scientifiques nous avertissent de ce phénomène qui est maintenant prouvé et visible en moins d'une décennie. Tous sommes informés du déséquilibre provoqué dans la couche entourant la planète, par trop d'émanations de CO₂, créant un réchauffement accéléré de celle-ci, aux conséquences désastreuses, dont on commence à analyser l'effet domino.

Ce n'est pas parce que nous avons une longueur d'avance au Québec dans le retard canadien sur l'accord de Kyoto, qu'il ne faut pas être vigilant et critique à la création de nouvelles sources d'émanations de CO₂, dans la province et à la réduction d'autres. Le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement seront de plus en plus source de friction et nécessiterons de l'abnégation des individus et beaucoup de volonté politique.



Le nettoyage d'une partie de la rivière Saint-Charles s'est poursuivi le 23 septembre 2006

PARE « Entre 2 lacs » #6

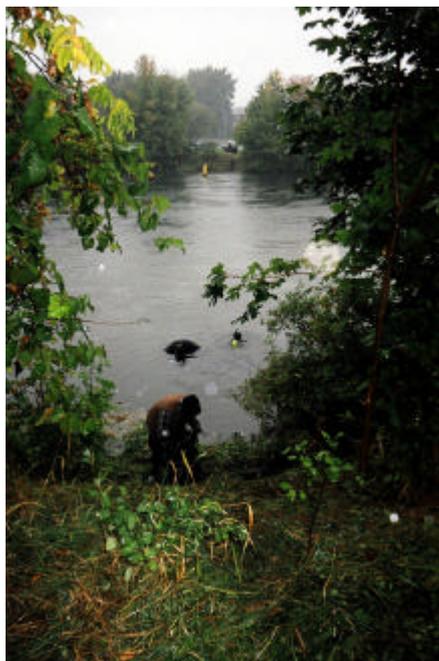


par
Marthe C. Théorêt

Ce projet a été réalisé, en partie, à l'aide d'une contribution de l'ordre de 15 743\$ du programme *Interactions communautaires*. Le financement de ce programme conjoint, lié au Plan Saint-Laurent pour un développement durable, est partagé entre Environnement Canada et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec. Il ne faut pas oublier également nos nombreux partenaires financiers locaux et régionaux qui ont permis de faire de cette journée un autre succès.

Malgré la mauvaise température, encore une fois, plus de 50 courageux BÉNÉVOLES DE LA RÉGION, dont plus de 25 élèves du primaire et du secondaire, et 25 PLONGEURS de l'école de plongée Soulo se sont impliqués avec le COMITÉ ZIP pour faire de cette journée une réussite.

Le côté nord de la rivière a été nettoyé au complet ce qui termine le nettoyage de la section de la rivière entre les rues Saint-Charles et Fabre.



3

Afin de vous rapporter les nouvelles des dossiers et projets qui évoluent sur notre territoire, le Comité ZIP fait appel à ses membres et bénévoles.

Les membres du conseil d'administration du Comité ZIP n'endossent pas nécessairement toutes les opinions émises dans ces textes.

Si vous avez un sujet touchant une des nombreuses fiches techniques des PARE du lac Saint-Louis, du PARE du lac Saint-François et du PARE « Entre 2 lacs », n'hésitez pas à nous le faire parvenir.

Le Comité ZIP a été appelé par la municipalité de Rigaud à organiser une soirée publique destinée aux citoyens d'un secteur particulier à Rigaud.

La municipalité est aux prises avec un problème de fumagine et il semble que le Comité ZIP soit le « spécialiste » de la région.

Des recherches ont été effectuées et il s'agit effectivement de fumagine causé par une cochenille.

Nous avons donc rencontré les résidents qui se sont présentés à la soirée publique avec un spécialiste en arboriculture, également professeur à l'École des Moissons à Beauharnois, Monsieur Jacques Lebœuf.

Nous avons expliqué la problématique, parlé de l'insecte pour mieux le comprendre et avons fait un constat sur les possibilités de s'en débarrasser à court terme.

Ce sera difficile de s'en débarrasser sauf si on a un hiver rigoureux, c'est-à-dire très froid avec peu de neige.... Ce qui n'est pas prévu par le bulletin des agriculteurs...

Pour la première fois depuis que se tiennent des journées de nettoyage dans le lit du fleuve, un de nos bénévoles a recueilli le fer et le métal pour la récupération. Nous avons quand même réussi à amasser plus d'un conteneur de 40 verges³ d'objets irrécupérables.



UNE EXPOSITION

Les 19, 20 et 21 octobre 2006 se déroulait, au Centre d'achat Valleyfield, une exposition des objets récupérés (et jamais réclamés!) et des photographies de la journée de nettoyage. Il est toujours intéressant de voir tous les objets hétéroclites qui peuvent avoir été jetés dans les eaux. On se demande même parfois, pourquoi certaines personnes considèrent encore le Saint-Laurent comme un dépotoir. Il est donc essentiel de continuer notre mandat de sensibilisation et d'information sur le fleuve et l'environnement en général. Une telle activité est un excellent moyen de sensibilisation auprès des jeunes et des moins jeunes.



Parmi nos bénévoles, se trouvaient des policiers de la Sûreté du Québec de la MRC de Beauharnois-Salaberry « qui ont mis le grappin sur deux (2) suspects en rapport avec le vol d'une vingtaine de cylindres d'embrayage, survenu entre le 16 et le 18 septembre 2006, dans un établissement commercial de la rue des Érables à Salaberry-de-Valleyfield. Ces pièces flambant neuves ont été découvertes par des plongeurs dans les eaux de la rivière lors de cette journée. » (Denis Bourbonnais, Le Journal Saint-François, mercredi le 11 octobre 2006).



Réflexion... sur le développement durable



par Micheline B. Michaud

Je ne sais pas si je fais erreur mais j'ai l'impression que lorsque j'entends l'expression « Développement durable » cela équivaut dans l'esprit des gens, à tous les niveaux, à seulement l'environnement.

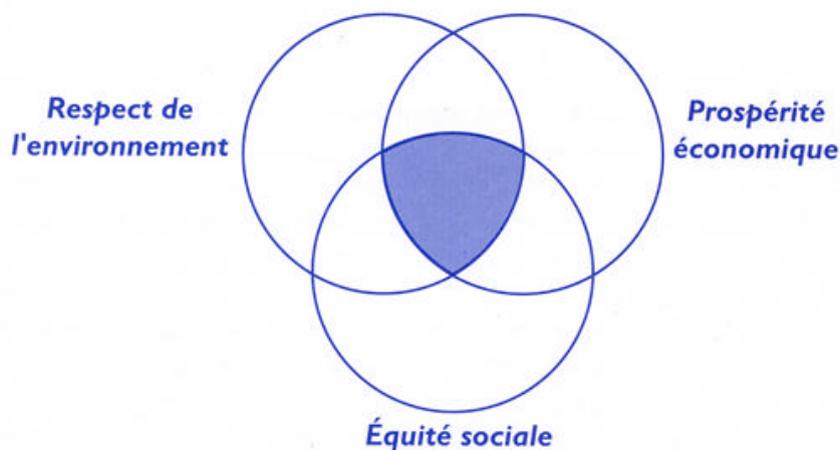
Il me semble que, pour les personnes non impliquées dans ce domaine, il faudrait que nous rétablissions les faits. Expliquer plus clairement ce qu'est le développement durable.

Le concept de développement durable a été propagé par le rapport *Notre avenir à tous* de la Commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Rapport Brundtland) en 1987. Le rapport Brundtland définit ainsi le développement durable : « [Le développement durable est un développement qui répond aux](#)

[besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.](#) ».

Ce n'est pas bien compliqué mais que difficile à faire... Quand un projet économique est mis en branle, pourquoi les gens ne sont-ils pas capables de se demander quel sera l'impact de leur projet sur l'environnement et sur le développement social ??? Quand un projet environnemental est mis en branle, il faut aussi se demander quel impact social et économique il aura.

Serait-ce possible que chacun de nous explique à notre entourage ce qu'est le développement durable et essayer de faire un effort pour contribuer à l'amélioration de notre façon de vivre pour nos enfants et pour nous même ???



5

En février 2006, nous avons déposé un projet au programme Interactions communautaires pour travailler à l'élaboration d'un réseau d'information sur les cyanobactéries du lac Saint-François, avec les groupes et les municipalités. Ce réseau aurait été utile en toute occasion pour les municipalités riveraines du sud du lac Saint-François car il aurait permis de transmettre des messages tout au cours de l'année même aux riverains qui possèdent des chalets et ne reçoivent pas de poste. Malheureusement, le projet a été refusé.

.Rappelons que les membres du comité de suivi étaient :

Mylène Cloutier,
hygiéniste du travail, CLSC
Beauharnois-Salaberry,

Michel Joly,
urbaniste, Ville de
Salaberry-de-Valleyfield

Denis Laître,
conseiller du secteur Grande-Île
Marthe C. Théorêt,
Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent

Les participants de TECSULT présents au comité étaient :

Romeo Ciubotariu, vice-président-
Sciences de la terre,

Marie-Claude Wilson, directrice de projet,

Colette Schwartz, responsable des communications

Portes ouvertes dans le cadre du projet de réhabilitation des sédiments de l'Île aux Chats

PARE « Entre 2 lacs » #2



par
Marthe C. Théorêt

Une neuvième rencontre du comité de suivi et une soirée portes-ouvertes avaient lieu le 13 septembre dernier à l'Île-aux-Chats.

Les membres du comité de suivi ont été heureux d'accueillir MM. Serge Deslières, député de Beauharnois-Salaberry, Denis Lapointe, maire de Salaberry-de-Valleyfield, la représentante de la députée Claude Debellefeuille, des représentants gouvernementaux, de groupes régionaux et plus de 75 citoyens résidents du secteur.

1. Bilan des travaux Plantation dans l'eau

L'aire de plantation est d'environ 5 000 m². En 2006, la moitié de la quantité de végétaux prévue a été plantée dans cette aire. Il semble pertinent d'attendre à l'an prochain pour évaluer les résultats de cette opération car la sauvagine a pris cette plantation pour un buffet à volonté !

Plantation en rive

Plusieurs arbres ont été plantés, notamment des pommiers, des lilas, des érables et des peupliers. On a

également replanté des arbres qui avaient été déplacés pour les travaux. Quelques arbres sont morts mais la plupart ont survécus. Il faudra également attendre l'an prochain pour évaluer les résultats de cette plantation et remplacer les arbres morts au besoin.

Suivi environnemental

Le suivi environnemental a débuté, notamment en ce qui concerne l'évolution du tassement du recouvrement. On a constaté un tassement des sédiments au cours de la première année et une stabilisation depuis. Le suivi se poursuivra tel que prévu chaque année pendant les deux (2) prochaines années.

Tecsult fera également un suivi physique de la structure de recouvrement par vidéo-caméra, un suivi du milieu aquatique dont la revégétalisation en eau et en rive, la faune benthique et les frayères, ainsi que de la qualité des eaux du fleuve. Un rapport de suivi sera produit chaque année et remis aux autorités gouvernementales.

Tous ont souligné et loué le leadership de Honeywell en matière de responsabilité environnementale.

Une vidéo des travaux a été présentée et à la suite du visionnement, les participants ont émis des commentaires et posé quelques questions. Ils se disaient heureux de l'intérêt que la compagnie a démontré pour conserver une excellente qualité de vie aux

RENDEZ-VOUS CRIVERT

Le 10 octobre 2006



par

Robert Poupard

Le 10 octobre dernier, le groupe écologique CRIVERT invitait un conférencier très impliqué dans la sensibilisation des citoyens à la bonne façon de protéger ses rives et ses lacs.

Le conférencier, monsieur Robert Lapalme, a captivé son public en expliquant d'une façon simple mais détaillée les causes, les conséquences des problèmes auxquels sont soumis le fleuve Saint-Laurent, nos lacs et nos rivières ainsi que les solutions pour y remédier. Il suffit d'écouter chaque été les informations qui nous parlent d'eutrophisation des lacs, de cyanobactéries ou algues bleues pour savoir que c'est un grave problème: 65 lacs du sud du Québec ont été soumis à l'invasion de cyanobactéries en 2006.

Les causes

Au départ, il faut savoir que les plantes aquatiques ont besoin pour se développer d'azote et de phosphore, il en est de même pour les algues. L'azote, constituant 80 % de l'air, se retrouve dans les tissus des plantes; le phosphore est nécessaire en quantités minimales 1 g de phosphore pour 500 g de plantes. Les propagations d'algues et de plantes aquatiques sont

essentiellement dues à un apport de phosphore dans l'eau. L'azote, le phosphore et le potassium sont les éléments constitutifs des engrais et ces engrais épandus sur nos champs, nos pelouses ou nos terrains de golf vont se retrouver en partie dans l'eau. Le phosphore migre en surface par ruissellement, va dans les fossés, les ruisseaux et dans les lacs. Les fosses septiques non étanches et les pâturages contribuent aussi à ce problème.

Les conséquences :

L'apport de phosphore dans l'eau cause la prolifération de plantes aquatiques qui font augmenter la concentration en oxygène le jour. La nuit, au contraire les plantes respirent donc elles absorbent de l'oxygène et rejettent du gaz carbonique. Cette variation journalière des quantités d'oxygène crée un stress permanent pour les poissons. Ensuite la décomposition des plantes aquatiques par des bactéries nécessite de l'oxygène ce qui appauvrit le lac en oxygène et cause des conditions défavorables à beaucoup de poissons. Cette décomposition des plantes apporte des matières en suspension dans l'eau qui sont un obstacle à la vision et engorgent les branchies des poissons, elles détruisent aussi les frayères. C'est l'eutrophisation du lac. Le phosphore contenu dans ces plantes décomposées est remis en circulation dans le milieu.



Nous vous invitons à ne pas manquer les chroniques bi-mensuelles qui paraissent dans le Journal Le Saint-François de Salaberry-de-Valleyfield.

Ces chroniques paraissent depuis déjà plusieurs années et vous permettent de suivre les différentes activités du Comité ZIP plus régulièrement.

Parfois ce sont des commentaires sur l'actualité environnementale ou des chroniques sur les autres groupes qui font des activités en lien avec le Saint-Laurent.

Ces chroniques sont rendues possibles grâce à la compagnie CEZinc au nom de la Société en commandite Revenu Noranda, qui défraie les coûts associés à de telles parutions.

Merci !



CEZinc

Au nom de la Société
en commandite
Revenu Noranda

Le 15 septembre dernier, le Comité ZIP faisait parvenir à la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, une demande d'aide financière.

Les milieux sont homogènes le long de la piste cyclable du canal de Beauharnois et nous voulons diversifier la végétation pouvant servir d'habitat pour la faune.

Notre projet vise l'implantation d'une dizaine d'espèces de plantes aquatiques pour créer un marais d'environ 600 à 800 m².

Ce projet, s'il est accepté, devrait se réaliser à l'automne 2007 et un suivi de 2 ans est prévu pour vérifier l'efficacité du marais.

La réponse devrait nous parvenir à la fin novembre 2006.

Ces invasions de plantes aquatiques et d'algues ont aussi des effets sur la qualité des eaux de baignade et dans le cas des cyanobactéries les toxines émises sont dangereuses pour notre santé.

Les solutions :

Pour lutter contre l'eutrophisation, il faut donc gérer l'apport de phosphore dans le bassin versant. Il faut localiser les points d'émission puis trouver des moyens peu onéreux de supprimer ces sources de pollution. Il est nécessaire de changer nos pratiques culturales. Il faut établir des barrières filtrantes entre les sources de pollution et le lac.

Le conférencier nous a montré plusieurs moyens pour protéger et restaurer les lacs, en aménageant les zones littorales, en voici quelques uns :

- Dans les cas où on utilise des plantes aquatiques, la fonction filtrante est assurée par des bactéries qui pullulent sur les racines des plantes et elles fixent le phosphore et d'autres substances néfastes durant toute l'année.

Les bandes riveraines et les plate-bandes filtrantes qui empêchent le ruissellement dans les cours d'eau des eaux qui lessivent les champs. Elles captent une partie des nutriments lors des pluies.

Les haies brise-vent qui arrêtent le vent et limitent ainsi l'érosion éolienne qui transporte les poussières dans le lac.

Les marais filtrants. Ils seront nécessaires pour traiter les eaux usées des pâturages, des élevages de canards, l'épuration des eaux usées d'une municipalité.

Les jardins tourbières pouvant servir à l'épuration des jardins, des tas de compost ou de fumier.

Il y a d'autres techniques pour contrer cette pollution du phosphore, elle sont bien expliquées dans le livre du conférencier **«Protéger et restaurer les lacs »** Bertrand Dumond éditeur. (disponible à la bibliothèque d'Armand Frappier et à Crivert)

Robert Poupard est membre du conseil d'administration du Comité ZIP comme représentant du secteur des groupes à caractère environnemental.



LE PROJET D'ABRIS POUR DORÉS JAUNES AU LAC SAINT-FRANÇOIS

PARE du lac Saint-François fiche #18



par Claire
Lachance, B.Sc.

Le projet d'installation d'abris pour dorés jaunes au lac Saint-François a débuté il y a quelques années après des études qui ont démontré que l'habitat du lac Saint-François n'était plus adapté pour les dorés. L'installation s'est faite au cours du mois de septembre 2005, grâce à la participation de nombreux bénévoles dont les plongeurs de l'École de plongée SOULO qui ont dû plonger à quatre (4) reprises pour réussir à installer convenablement toutes les structures et les remplir de roches. À cette occasion, un plongeur avait prélevé des sédiments aux endroits où les structures ont été installées pour connaître la faune benthique qui y vivait. Les sédiments ont été analysés par le laboratoire du Centre Saint-Laurent d'Environnement Canada pendant l'hiver 2006. Les résultats ne sont pas très surprenants pour ceux qui connaissent le lac Saint-François dans son ensemble. Aux deux (2) stations, le substrat est limoneux. Le benthos est plus dense à la station 1 mais la proportion d'insectes est plus importante à la station 2. Toutes les familles de mollusques d'eau douce sont représentées.

La moule zébrée se fixant généralement sur du gravier et nos deux (2) stations ne contenant pas de gravier (0% à la station 1 et 1% à la station 2), il y a peu de chances que la moule envahisse nos abris. Il faudra vérifier le dessous des aménagements, c'est l'endroit idéal pour la moule zébrée, d'autant plus que le courant n'est pas très fort.

En 2006, c'était la première année du suivi environnemental devant nous permettre de voir si les structures étaient un peu efficace. Les plongeurs bénévoles ont eu du mal à aller sur le site pour voir si les structures avaient réussies à passer l'hiver sans s'effondrer et pour être certains qu'elles n'avaient pas changer de place avec les courants. Jusqu'à maintenant, tout va bien. L'observation des plongeurs nous porte à croire que la moule n'a pas trouvé refuge sur nos abris qui étaient plutôt couverts par des escargots. Nous n'avons cependant pas réussi à effectuer le prélèvement de sédiments pour voir si la faune benthique avait changé au cours de l'été. Nous devons voir ce que nous pouvons faire pour y remédier. Vous trouverez à la page suivante, quelques photos provenant de la sortie 2006 des plongeurs.

Depuis quelques années, le Comité ZIP participe au Réseau d'échantillonnage des rivières pour le compte du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs avec une station sur la rivière Saint-Louis et une au pont Larocque. À l'automne 2005, nous avons demandé deux (2) stations temporaires dans la rivière Saint-Charles pour vérifier l'impact du site de dépôt des neiges usées sur la qualité de l'eau. L'échantillonnage se fait au pont de la rue Fabre et un autre au pont de la rue Victoria en face du Chantier municipal. Des relevés seront pris du début des chutes de neiges jusqu'à la fonte de la neige au site de dépôt jusqu'en 2007.

Nous sommes toujours à la recherche de sujet d'intérêt pour nos soirées plénières. Rappelons que ces soirées se déroulent en deux (2) temps : tout d'abord une conférence sur une problématique environnementale relative au fleuve Saint-Laurent et par la suite nous dressons un bilan de l'avancement des différentes fiches techniques des PARE.s du Comité ZIP. Une seule soirée est prévue pour le printemps, le 5 avril 2007. Elle fera le bilan du projet de réhabilitation des sédiments de l'Île-aux-Chats.



LE DRAGAGE DES SÉDIMENTS EST COMPLÉTÉ AVEC SUCCÈS

PARE lac Saint-Louis #5



par
Richard Goulet, responsable des
communications pour Alcan et PPG
Canada

(Beauharnois – le vendredi 10 novembre 2006) Le projet de restauration d'un tronçon de la rivière Saint-Louis, réalisé par les entreprises Alcan et PPG Canada, arrive à sa fin. L'intervention en rivière, qui visait à redonner la plénitude des qualités écologiques à ce milieu aquatique, s'est terminée le mercredi 8 novembre dernier. Les sédiments ont été retirés sur une superficie de 8 000 mètres carrés, soit sur une distance de 250 mètres entre la digue Howard-Smith et les émissaires des deux entreprises, tout juste après le pont ferroviaire.

«Débuté le vendredi 4 août dernier, le dragage des sédiments en rivière a permis de retirer un volume total de 7000 mètres cubes de sols, précise Martin Plante, directeur du projet pour Alcan et PPG Canada». «Ce volume est un peu inférieur à ce que nous avions prévu au départ, en fonction des études d'ingénierie. Mais ce qui nous importe est d'avoir retiré les sédiments dans le tronçon de la rivière, avec la méthode d'intervention la plus efficace et sécuritaire, tout en nous assurant de bien préserver le milieu naturel.»

Une méthode d'intervention des plus efficaces

Grâce à l'utilisation de la méthode de travail désignée "en eau dormante", alors que les eaux de la rivière étaient temporairement dérivées de leur cours

naturel, l'intervention a permis de bien confiner les sédiments dans la zone de dragage et d'éviter tout relargage dans la rivière, en aval. «Nous sommes très satisfaits des résultats du suivi environnemental tout au cours des travaux. La méthode d'intervention était appropriée dans les circonstances pour nous assurer que la manipulation des sédiments était constamment sous notre contrôle. Le milieu aquatique en aval de la digue Howard-Smith n'a pas été perturbé par nos opérations. Nous avons réalisé pleinement nos objectifs en matière de protection de l'environnement, en comptant sur l'engagement et la vigilance de tous les participants sur le chantier.»



Le 10 juillet 2006, les eaux de la rivière Saint-Louis étaient détournées vers un canal de dérivation temporaire d'une longueur de 300 mètres, grâce à la mise en place d'un batardeau d'une rive à l'autre de la rivière. Une excavatrice flottante, appelée communément "la grenouille", s'emploie depuis quelques jours à l'extraction des sédiments. Tout est mis en œuvre pour bien confiner et retirer les sols extraits avec l'objectif poursuivi de "zéro relargage des sédiments".

Des travaux ont été réalisés à la rivière La Guerre au cours de l'été.

Certaines personnes nous ont demandé des informations mais nous n'avons reçu aucune information directe de la part de la MRC Le Haut Saint-Laurent.

Tout ce que nous pouvons affirmer c'est que ce devait être des travaux de nettoyage de cours d'eau agricole et que les travaux devaient respecter la Fiche technique #19 du Ministère de Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.

Un suivi a été effectué sur la plantation d'arbres que le Comité ZIP a effectué pour la ville de Salaberry-de-Valleyfield en octobre 2005 au Parc Sauvé. Voici les résultats du suivi effectué : seulement 3 arbres sont morts soit 2 épinettes et le chêne rouge planté près de la butte. Le cerisier près du chalet a survécu à une attaque de chenilles noires. Un érable de Norvège a subi des blessures mais il survivra. Un ginkgo biloba a été déplacé pour faire place à l'aménagement de la Jetée Jicholson.

La sécurité avant tout

«Tout au long des activités préparatoires et du dragage en rivière, la sécurité des opérations et la protection de l'environnement ont été au cœur de nos préoccupations quotidiennes», poursuit Christian Pelletier, coordonnateur des opérations au chantier pour Alcan et PPG Canada. «Dès le départ, nous avons établi toutes les mesures de sécurité requises. Au fur et à mesure de la progression des travaux, nous avons constamment rappeler les consignes à respecter, en plus de réévaluer les risques en fonction des connaissances nouvelles que nous obtenions. Au début de novembre, plus de 32 000 heures-homme ont été accumulées sur le chantier, sans aucun accident ou blessure d'importance. Il s'agit d'un excellent résultat d'équipe.» Environ 10 personnes reliées aux entrepreneurs et aux firmes d'ingénierie étaient présentes sur le site au cours des derniers mois.

Gestion adéquate des sédiments et de l'eau

Environ 1 200 transports de conteneur ont été requis pour disposer les sédiments extraits dans la cellule d'enfouissement aménagée sur les terrains de l'entreprise PPG Canada. Les quelque 7 000 mètres cubes de sédiments sont en place dans la cellule qui assure un confinement complet et des plus sécuritaires à long terme, sans risque de créer des impacts futurs pour le milieu naturel.

Aussi, l'équipe de chantier a prévu les dispositions pour traiter l'eau extraite de la zone d'intervention en rivière, lors de



la manipulation des sédiments, ou qui se trouve en suspension dans la cellule d'enfouissement. «Nous avons traité l'équivalent de 5 000 mètres cubes d'eau durant la période de dragage des sédiments. Toute cette eau retournée dans la rivière Saint-Louis présentait une qualité qui respecte largement les normes gouvernementales prescrites», rajoute Christian Pelletier.

Travaux de restauration du site

D'ici au début de décembre, l'équipe du chantier doit démanteler le batardeau temporaire afin de permettre à l'eau de la rivière de reprendre son cours naturel. Le canal de dérivation temporaire ainsi que les aménagements d'accès pour les équipements mobiles seront démantelés. Plus tard en 2007, après une pause hivernale de quelques mois, la restauration de la bande riveraine sera réalisée au cours du printemps. Cette restauration inclura



Un conteneur disposé sur une barge mécanisée accumule les sédiments extraits par l'excavatrice. Le conteneur plein est ensuite transporté par camion vers la cellule d'enfouissement.

la plantation d'arbres afin de redonner au Bois Robert un état naturel, pour le bénéfice des générations présentes et futures.

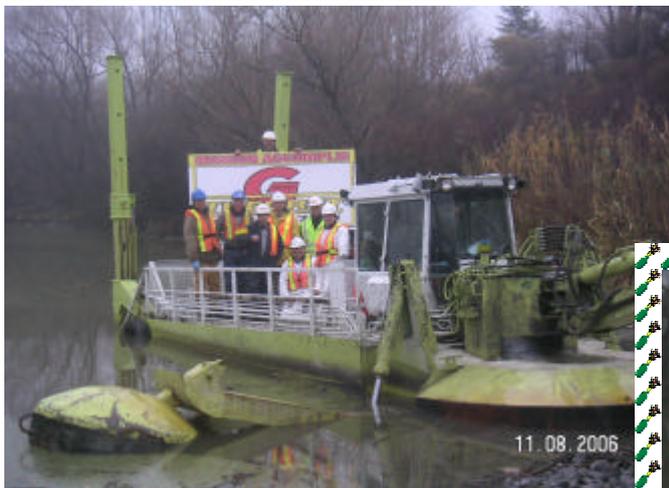
Rappelons que les diverses étapes du projet ont été suivies de près par un comité aviseur, composé de représentants des deux entreprises, d'Environnement Canada, du ministère

du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent et de la MRC Beauharnois-Salaberry. Des moyens de contrôle réguliers étaient également prévus, de concert avec les autorités publiques, pour assurer que l'intervention respecte les permis obtenus.



Les travaux en rivière près de la digue Howard-Smith. L'intervention en rivière étant terminée, Alcan et PPG Canada doivent réaménager la bande riveraine avec la perspective de redonner au Bois Robert un état naturel. Ces activités seront complétées au printemps 2007.

Tous les sédiments extraits de la rivière Saint-Louis reposent désormais dans la cellule d'enfouissement des plus sécuritaires d'une superficie de 11 250 mètres carrés. Celle cellule est aménagée sur les terrains de l'entreprise PPG Canada.



Le mercredi 8 novembre 2006, l'équipe du chantier commémorait la fin des travaux de dragage des sédiments dans la rivière, après une intervention qui s'est échelonnée sur une période de 13 semaines.

DONS PLANIFIÉS

Avez-vous déjà pensé à faire un don planifié ?

Un don planifié c'est un don que vous planifiez de votre vivant, que ce soit un leg testamentaire, un leg par assurance-vie, une rente de bienfaisance ou d'une autre façon que vous aurez convenu avec votre notaire.

Tout organisme de bienfaisance enregistré à Revenu Canada comme organisme de charité peut recevoir un don régulier ou un don planifié.

Tout ce que vous avez à faire c'est d'en parler à votre notaire et à l'organisme auquel vous destinez votre don.

C'est un moyen original de s'assurer que votre argent profitera même après votre départ vers des cieux meilleurs.

Si vous désirez plus d'information, parlez-en à votre notaire ou venez chercher une brochure d'information au Comité ZIP.

FAIRE
SA
PART
POUR
LE FLEUVE,
C'EST
AIDER
LES
GÉNÉRA-
TIONS
FUTURES

LE
DÉVELOP-
PEMENT
DURABLE
C'EST
L'AFFAIRE DE
CHACUN

LE
FLEUVE
VOUS
DIT
MERCII !

UN NOUVEAU COLLOQUE EN PRÉPARATION

Vous êtes invité à assister au colloque organisé conjointement par le



www.rocler.qc.ca/ziphs1



Le groupe de recherche sur l'eau, sa gouvernance et ses usages



Société de conservation
et d'aménagement du bassin
de la rivière Châteauguay

et la Société de conservation et d'aménagement du bassin de la rivière Châteauguay
www.rivierechateauguay.qc.ca

Le vendredi 16 février 2007

Nous avons invité des conférenciers qui feront le tour des différentes réglementations concernant la vie aquatique et les milieux humides :

- Pêches et Océans Canada
- Ministère du Développement

durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec

- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec
- un inspecteur municipal et d'autres conférenciers sur la définition d'un milieu humide, les MRC et les milieux humides et un avocat du Centre québécois du droit de l'environnement.

Dès le début décembre, le dépliant d'inscription sera disponible sur le site internet du Comité ZIP et sur le site de la SCABRIC. Inscrivez-vous en grand nombre !!!



POUR DEVENIR
MEMBRE DU
COMITÉ ZIP ET
NE RIEN
MANQUER DE
NOS ACTIVITÉS,
IL VOUS SUFFIT
DE NOUS
ENVOYER VOS
COORDONNÉES
AVEC UN
CHÈQUE AU
MONTANT DE
LA COTISATION

Rappelons que
pour les individus
et les organismes à
but non lucratif, il
en coûte 10\$ par
année tandis que
pour les entreprises,
les municipalités et
les MRC il en coûte
50\$.

Vous recevez alors
tous les numéros du
journal et êtes invité
à toutes les soirées
plénières de même
qu'à l'assemblée
générale annuelle.

Plus les gens vont
nous supporter en
devenant membre,
plus nous serons
efficaces pour
réaliser la
réhabilitation et de
la mise en valeur du
fleuve
Saint-Laurent.

450-371-2492

Si vous avez le goût de faire un petit cadeau

au fleuve Saint-Laurent,

Il vous suffit de nous faire parvenir un don (en
échange d'un reçu d'impôt pour 10\$ ou plus)

N.B. Les dons sont réservés pour des projets

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal _____

Courriel : _____

Téléphone _____

Vous pouvez aussi faire profiter un patron, un

parent ou un ami en l'inscrivant comme

membre du Comité Zone d'Intervention

Prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent

Retournez votre coupon avec paiement au

Comité ZIP du Haut Saint-Laurent

28 rue Saint-Paul, bureau 206

Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 4A8